

# Bienvenue chez Bell Mobilité.

## Parcourons ensemble votre première facture.

### Merci d'avoir choisi Bell Mobilité.

Nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients, et nous aimerions passer votre facture en revue. Votre solde pourrait être plus élevé que prévu, car il est possible qu'il comprenne des frais uniques, qui ne figureront pas sur vos autres factures.

### Ce que votre première facture comprend :

- Frais initiaux uniques tels que les frais de connexion.
- Les frais mensuels pour le mois suivant.
- Frais partiels ou calculés au prorata – ces frais s'appliquent pour la période allant de la date de l'activation de votre téléphone jusqu'à votre date de facturation.

Ces éléments sont décrits plus en détail dans les sections suivantes.



## Ce que vous trouverez sur la première page :

1. **Numéro de compte** : Vous aurez besoin de ce numéro pour créer votre profil MonBell. Cet outil offre de nombreuses options libre-service. Inscrivez-vous à la facturation sans papier avec la facture électronique. Visitez [bell.ca/monbell](http://bell.ca/monbell).

2. **Numéro du client** : Vous aurez besoin de ce numéro pour payer votre facture par l'intermédiaire de services bancaires, par Internet ou par téléphone.

Première page

<b>Bell</b> Mobilité	1	<b>Page</b>	172
	2	<b>Date de facturation</b>	le 19 octobre 2015
		<b>Prochaine date de facturation</b>	le 19 novembre 2015
		<b>Numéro de téléphone cellulaire</b>	555-555-5555
		<b>Numéro de compte</b>	123456789
		<b>Numéro du client</b>	12345678ABC123
		<b>(Numéro à 14 chiffres pour téléseervices bancaires)</b>	

  

<b>SOMMAIRE DU COMPTE pour M. JEAN ÉCHANTILLON</b>	
<b>Sommaire des frais courants</b>	
Frais mensuels	37,40
Autres frais et crédits	41,24
Utilisation et interurbain	16,47
Total des taxes après frais courants	13,24
<b>Total frais courants (taxes compris)</b>	<b>108,35 \$</b>
<b>Montant total dû</b> (Payer avant le 10 novembre 2015)	<b>108,35 \$</b>
Total de la TPS pour cette facture	4,76 \$
Total de la TVQ - télécom de cette facture	8,48 \$

Comprend les frais pour les changements apportés le 14 octobre.

## Ce que vous trouverez sur les autres pages :

3. **Frais mensuels** : Les frais mensuels associés à votre forfait et aux options et services que vous avez choisis.

4. **Autres frais et crédits** : Tous les frais uniques (Frais de connexion, frais de transfert de compte et de changement de numéro de téléphone) et les frais calculés au prorata.

5. **Utilisation** : Votre utilisation pour le mois précédent, votre utilisation excédentaire (au-delà de ce que comprend votre forfait) et les services payables à l'utilisation.

6. **Temps d'antenne** : Le total des minutes utilisées. Des frais y figureront si vous avez dépassé le nombre de minutes comprises dans votre forfait.

7. **Itinérance** : Votre utilisation des services d'itinérance à l'extérieur du Canada.

8. **Données** : Votre utilisation de données – comprenant l'utilisation d'Internet mobile, du courriel, d'applications, des services BlackBerry<sup>™</sup> Messenger et d'autres services de messagerie instantanée, ainsi que les téléchargements.

9. **Événements** : Tous les événements, tels que l'utilisation de la messagerie texte, photo ou vidéo, l'achat de sonneries, les frais associés à l'utilisation de jeux ou d'applications, les téléchargements de musique, etc.

Frais courants

<b>3</b>		<b>FRAIS COURANTS pour 555-555-5555</b>	
		<b>Frais mensuels facturés au 18 novembre 2015</b>	
Appels et plus 30 – texte – 36m		30,00	
		Comprend : Conférence à trois	
		Appel en attente	
150 minutes		0,00	
Trousse images et vidéos illimités		0,00	
Québec 911 taxe municipale		0,40	
Mess. Textuelle – mess. illimités		0,00	
Afficheur		7,00	
<b>4</b>		<b>Autres frais et crédits</b>	
Frais de connexion	14 octobre au 18 octobre	35,00	
Appels et plus 30 – texte – 36m	14 octobre au 18 octobre	5,00	
150 minutes	14 octobre au 18 octobre	0,00	
Trousse images et vidéos illimités	14 octobre au 18 octobre	0,00	
Québec 911 taxe municipale	14 octobre au 18 octobre	0,07	
Mess. Textuelle – mess. illimités	14 octobre au 18 octobre	0,00	
Afficheur	14 octobre au 18 octobre	1,17	
<b>5</b>		<b>Utilisation</b>	
		<b>Temps d'antenne</b>	
Appels et plus 30 – texte – 36m		à 0,00 \$/minute	20,00 min:sec
<b>6</b>		<b>Interurbain</b>	
Appels interurbains au Canada			0,80
<b>7</b>		<b>Itinérance</b>	
Minutes en itinérance internationale		3:00 min:sec	5,97
<b>8</b>		<b>Données</b>	
Zone de service		à 0,00 \$/Mo	0,00
Utilisation occasionnelle du navigateur 1X et de l'Internet mobile		à 51,20 \$/Mo	6,20
<b>9</b>		<b>Événements</b>	
Messagerie illimités		250 événements	0,00
Messagerie photo		1 événement	0,00
Sonneries		1 événement	3,50
		<b>Taxes</b>	
TPS			4,76
TVQ – télécom			8,48
		<b>Total frais courants</b>	<b>108,35 \$</b>

  

<b>POUR VOTRE INFORMATION...</b>	
<b>Sommaire de l'utilisation</b>	min:sec
<b>Total des minutes utilisées</b>	<b>2000</b>
<b>Sommaire des événements</b>	
Total d'événements	252
Total ce mois-ci	3,50 \$
<b>Utilisation Forfait Données</b>	
Total mégaoctets	0,121
Total ce mois-ci	6,20 \$

## Renseignements importants sur les frais calculés au prorata qui figurent sur votre facture.

Les frais calculés au prorata qui figurent sur votre première facture représentent une portion des frais mensuels associés à votre service et couvrent la période allant de la date de l'activation de votre compte jusqu'à votre date de facturation (ces frais sont indiqués à la section « Autres frais et crédits »). Toutefois, comme vos services durant cette période ne font pas l'objet d'une répartition proportionnelle, vous pouvez profiter de toute l'utilisation mensuelle prévue (p. ex., nombre de messages texte, nombre de minutes de temps d'antenne, etc.).

### EXEMPLE

Si votre compte a été activé le 14 octobre, mais que votre date de facturation est le 19 octobre, les frais de service pour cinq jours (du 14 au 18 octobre) seront ajoutés à votre première facture.

#### Frais calculés au prorata :

$$\begin{array}{r} 30 \$ \text{ frais associés au forfait mensuel} \\ \div 30 \text{ nombre de jours moyen dans un mois} \\ \times 5 \text{ jours} \\ \hline \end{array}$$

**5 \$** frais calculés au prorata (figurent à la section « Autres frais et crédits »)

## D'autres renseignements utiles.

Obtenez de l'information sur votre facture et vos services 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, au moyen de nos options libre-service :

1. En ligne : Rendez-vous à l'adresse [bell.ca/monbell](http://bell.ca/monbell)
2. Internet mobile : Téléchargez l'application libre-service, sélectionnez l'icône correspondante ou lancez le navigateur de votre appareil (des frais de données peuvent s'appliquer).
3. Téléphone : Composez \*611 de votre téléphone mobile.

### Optez pour la facture électronique.

Rendez-vous simplement à [bell.ca/monbell](http://bell.ca/monbell) pour annuler la facturation papier et vous inscrire à la facture électronique.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le verso de la page 1 de votre facture ou rendez-vous à l'adresse [bell.ca/facturesansfil](http://bell.ca/facturesansfil)

